

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant Capsaïcine et autres capsaïcinoïdes RVD2023-10. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03-30-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-10. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

BEAR BEWARE BEAR DETERRENT^{MC}

RÉPULSIF AUX ATTAQUES D'OURS

EFFET D'ÉCLABOUSSURES DE FUSIL DE CHASSE
d'une portée de 5 à 8 mètres
PRODUIT SOUS PRESSION

RESTREINT

Principe Actif: Capsaïcine 0,75%

Capsïcinoïdes Apparentés..... 0,61%

NO. D'HOMOLOGATION 27381 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

**DANGER
EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
CAUTION**

EXPLOSIF

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT

Parkland Aero-Fillers
P.O. Box 3697
Spruce Grove, AB T7X 3A9
1-888-877-2327
Contenu Net: 225 g

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NATURE DES RESTRICTIONS: Doit être seulement utilisé par un consommateur autorisé lorsque le vendeur garde des reçus de vente incluant le nom et l'adresse de l'acheteur, le montant de l'achat et une note signé par l'acheteur.

À USAGE RESTREINT

MODE D'EMPLOI: POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT. La capsaïcine en aérosol/en vaporisateur s'est avérée efficace pour repousser les ours agressifs uniquement lorsque le jet est dirigé directement dans les yeux ou sur le museau de l'animal. Ce produit ne doit être utilisé que pour dissuader les ours agressifs d'attaquer les humains. NE PAS chercher à rencontrer un ours. Il n'y a aucune méthode sûre pour contrer l'attaque d'un ours agressif : chaque cas est unique. Ce produit est un répulsif contre les attaques d'ours qui peut protéger les utilisateurs dans certaines confrontations inattendues avec ces animaux, mais il peut ne pas être efficace dans toutes les situations ou ne pas prévenir toutes les blessures. Il est conseillé de suivre à la lettre les recommandations de sécurité des professionnels de la faune. N'utiliser ce produit qu'en dernier recours. Les produits répulsifs sous pression contre les ours à base de capsaïcine ne les repousseront pas des surfaces ou des objets traités. Ne pas pulvériser ce produit sur des objets (p. ex., tentes, vêtements) ou des surfaces. NE PAS utiliser ce produit contre des personnes ou des animaux non visés. AVANT D'APPORTER CE PRODUIT DANS UN ENVIRONNEMENT OÙ IL Y A UN RISQUE DE RENCONTRER DES OURS AGRESSIFS, LIRE ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE.

Lorsque menacé par un ours, placer l'index dans le trou de la poignée et le pouce en avant de l'étrier de sécurité orange. Pour enlever l'étrier de sécurité, le soulever en allant vers l'arrière. Braquer le bec directement sur le visage de l'ours. Abaisser l'onglet de l'actionneur pour un jet de pulvérisation pouvant atteindre une portée maximale de **8 mètres (26 pieds)**. Le produit est plus efficace sur une courte portée. Éviter de décharger contre le vent. Après avoir déchargé, s'éloigner pour éviter l'exposition au brouillard de pulvérisation. NE JAMAIS appliquer ce produit au-dessus d'un plan d'eau. Remettre l'étrier de sécurité orange après l'utilisation.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Une irritation grave des yeux, du nez, des voies respiratoires et de la peau peut se produire. Les personnes qui ont des problèmes respiratoires ou qui portent des verres de contact ne devraient pas se servir de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. NE JAMAIS TRANSPORTER CE PRODUIT DANS L'HABITACLE D'UN VÉHICULE. Communiquer avec le transporteur aérien au sujet du transport par avion. Contenant sous pression. Le contenant peut exploser sous l'effet de la chaleur. Ne pas le placer dans l'eau chaude ni près des radiateurs, cuisinières ou autres sources de chaleur. Ne pas l'utiliser près d'une flamme nue ou d'étincelles ni en fumant. Ne pas le laisser dans un véhicule exposé à la chaleur. Par mesure de sécurité et pour obtenir de bons résultats, ne pas entreposer ce produit à une température supérieure à 50 °C ou inférieure à 0 °C. Attention : Ne pas percer le contenant. NE PAS INCINÉRER LE CONTENANT. Se laver les mains avant de se toucher les yeux ou le visage ou d'aller aux toilettes..

PREMIERS SOINS: En cas de contact externe DEMEUREZ CALME.

NE PAS FROTTER. Les symptômes disparaissent généralement en une heure. Si les symptômes persistent, consulter un médecin ou appeler immédiatement un centre antipoison. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer l'œil. EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'inhalation peut aggraver ou causer des crises asthmatiques. Des maladies de la peau préexistantes peuvent être aggravées par l'exposition à ce produit.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir le reste de la pression. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.